

N° 110

# Le Petit MOZÉEN

BULLETIN MUNICIPAL | JANVIER 2025

Meilleurs  
Vœux!

[www.mozesurlouet.fr](http://www.mozesurlouet.fr)

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

MOZÉ  
SUR  
LOUËT

# Compte rendu

## Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 3 décembre 2024

Étaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes FREMY, MOUKADEME, PAULT, SECHET, MM. CUVELIER, PELLOIN, QUILEZ • Secrétaire de séance : Mme SECHET • Absents excusés : M. MEUNIER qui donne pouvoir à M. ROUSSEL, Mmes CHABROUILLAUD et BEZIE.

### CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA SALLE DES SPORTS

La commission sports a travaillé à la rédaction d'une convention de mise à disposition de la salle de sports à l'intention des associations, écoles et services communaux utilisateurs de la salle.

Cette convention vaut pour la saison 2024-2025

#### DCM2024-77 Adoption convention de mise à disposition de la salle de sports 2024-2025

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### CCLLA - CONVENTION SERVICE COMMUN AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS

Par voie de convention, les communes membres de la CCLLA ont confié à cette dernière l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol. La communauté de communes a créé un service commun appelé « service ADS » (Autorisation du Droit des Sols) dont le financement est assuré par les communes.

Pour rappel, le rôle de l'agent d'urbanisme en mairie est celui de la pré-instruction des déclarations préalables et permis de construire (accueil des pétitionnaires, conseil, vérification de la bonne complétude des dossiers, envoi à la CCLLA et suivi du dossier jusqu'à la signature de l'autorisation). Le rôle du service ADS est celui de la vérification de la conformité avec le PLU (plan local d'urbanisme) et plus généralement avec les lois relatives à l'urbanisme.

Suite à la mise en œuvre du service ADS en 2020, un bilan a été réalisé et des propositions d'évolutions ont été exprimées. Aussi un nouveau règlement et une nouvelle convention ont été établis et sont proposés pour avis et adoption aux communes.

#### DCM2024-78 Convention du service commun ADS

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### CONVENTION AVEC LA SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Suite à l'interdiction faite par la ville d'Angers à la Société Protectrice des Animaux (SPA) d'accueillir les animaux hors agglomération, des échanges se sont tenus avec les communes.

Il a été convenu que toutes les communes devaient disposer d'une fourrière (chenil) en capacité d'accueillir l'animal pendant une durée de 8 jours. Au terme de ce délai, les animaux dont les propriétaires ne peuvent être identifiés pourront être accueillis par la SPA.

Une nouvelle convention est donc proposée à chaque commune, pour un montant de cotisation annuelle égale à 0.24€ / habitant.

#### DCM2024-79 Convention avec la SPA

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### CESSION DE PARCELLES DU DOMAINE COMMUNAL

Lors de sa séance du 07/06/2022, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur un projet d'échange situé en zone UB rue de la Bigottière dans l'intérêt du particulier (augmenter la surface de son fond de parcelle) et de la commune (agrandir l'espace de parking).

En mars 2024, le particulier est revenu sur la proposition d'échange et souhaite désormais s'en tenir à une acquisition de terrain communal (sans échange) afin de ne plus avoir de terrain en friche devant sa propriété. La condition mise par la commune à cette proposition sera de conserver l'espace nécessaire afin de conserver l'usage du parking.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur le principe de cette cession.

Lors de sa séance du 05/07/2022, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur la cession d'une portion de l'espace vert communal dans le secteur de la Grange, d'environ 300 m<sup>2</sup> situé en zone UB du PLU. Les négociations ayant abouti, la cession peut intervenir, les frais liés à cette cession étant à la charge de l'acquéreur. Il est précisé que, compte tenu de la nature d'espaces vert du domaine public restant, affecté à l'usage du public, aucun accès véhicule ne pourra être autorisé sur ledit espace.

#### DCM2024-80 Vente d'une parcelle - secteur de la Grange

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité sur la cession de la parcelle AB 242 au prix de 27000 € (conformément à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale), dans les conditions précitées.

Lors de sa séance du 05/07/2022, le Conseil Municipal avait donné son accord de principe sur la cession de la parcelle communale AB99, d'une surface de 1531 m<sup>2</sup>, classée en zone N dans le secteur du Pas Chauveau. La vente peut donc intervenir, les frais liés à cette cession étant à la charge de l'acquéreur.

Monsieur CUVELIER, intéressé à la vente, sort de la salle.

#### DCM2024-81 Vente d'une parcelle - secteur du Pas Chauveau

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité sur la cession de la parcelle AB 99 au prix de 765.50 € (conformément à l'avis du Pôle d'évaluation domaniale), dans les conditions précitées.

Monsieur CUVELIER réintègre la salle du Conseil.

### PERSONNEL - MODIFICATION CREATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Suite au départ de l'agent comptable en mai 2024, le poste d'adjoint administratif permanent à temps complet était resté vacant. Un agent comptable avait été recruté en avril sur un poste d'adjoint administratif non permanent à 21/35ème pour effectuer un remplacement temporaire. Aujourd'hui, il est proposé de recruter définitivement cet agent en tant qu'agent comptable sur un poste d'adjoint administratif permanent à 28/35ème.

Cela nécessite de supprimer le poste d'adjoint administratif à 35/35ème et créer un poste à 28/35ème.

#### DCM2024-82 Modification de poste

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### PERSONNEL - DIMINUTION HORAIRE

Un agent souhaite diminuer son temps de travail de quelques heures hebdomadaires pour des raisons personnelles. Le temps non réalisé pourra être reporté sur un autre agent afin que l'ensemble des missions restent assurées.

Cela nécessite de diminuer le poste actuellement à 33.45/ 35ème pour le ramener à 31.82/35ème.

#### DCM2024-83 Diminution horaire

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

Monsieur PELLOIN quitte la séance pour des impératifs personnels.

### TARIFS COMMUNAUX 2025

Il est présenté une proposition de revalorisation des tarifs communaux, pour l'année 2025, sur la base de 2 %.

#### DCM2024-84 Tarifs communaux 2025

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### BUDGET 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Certaines dépenses nécessitent les ajustements budgétaires suivants sur le budget principal :

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
c/023 Virement à la section d'investissement	+ 7 000 €	c/722-042 travaux en régie (peinture bâtiments)	+ 3 000 €
		c/741121 DSR	+ 4 000 €
Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
c/21312-040 Ecole Le Petit Prince	+ 610 €	c/021 Virement de la section de fonctionnement	+ 7 000 €
c/21351-040 Espace Le Coteau	+ 2 390 €		
c/202-072 Mise en compatibilité du PLU	+ 4 000 €		

#### DCM2024-85 Décision modificative n° 1

Le Conseil Municipal vote favorablement à l'unanimité.

### DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

- Décision n° 2024-15 du 15/11/2024 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) B2244 située(s) « Les Riffières »
- Décision n° 2024-16 du 26/11/2024 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC124 située(s) « 1, rue du Chardonnay »
- Décision n° 2024-17 du 26/11/2024 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AC140 située(s) « 22, rue du 30 août 1944 »
- Décision n° 2024-18 du 02/12/2024 Passation marché avec la société RESTORIA pour « la fourniture de repas occasionnels à la résidence autonomie »

### QUESTIONS DIVERSES

- Information date vote du budget : Mardi 4 mars 2025
- Information sur les activités du centre de loisirs de décembre
- Cérémonie des vœux du Maire le 10 janvier 2025
- Dimanche 2 février 2025 à 10H00 : cérémonie 1 naissance, 1 arbre, inauguration plaque Croqui et balançoire du CMJ.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 6 décembre 2024.

Le Maire

*2024 a vécu avec ses réussites, sa bonne fortune, ses difficultés, ses joies, ses peines et ses désillusions.*

*La page 2025 est à écrire avec constance et détermination ... pour vous et avec vous.*

*On sait bien que la vie quotidienne n'est pas simple pour tous dans ce monde complètement perturbé, anxiogène et incertain. Malgré les coups de la vie, il n'est rien qui ne puisse être surmonté.*

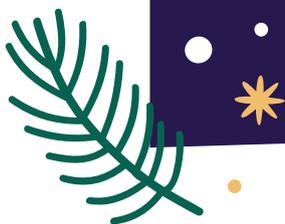
*Soyez confiants. Profitez des bons moments.*

*Bonne année, bonne santé et meilleurs vœux à toute notre population, à tous ceux qui participent à la vie économique de la commune, à tous ceux qui contribuent à son bien-être d'une façon ou d'une autre !*

*Je vous espère une année faite de 365 jours de bonheur, de prospérité, de réussite et de santé.*

*Je vous souhaite le meilleur au jour le jour et de profiter pleinement de la vie. Je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux, vos vœux en des réalités.*

Joëlle BAUDONNIÈRE  
Maire,



## VIE À MOZÉ

### SENSIBILISATION DES ADMINISTRÉS AU RECENSEMENT CITOYEN DÈS 16 ANS

Tous les jeunes, de nationalité française, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16ième anniversaire.

Pour cela, rendez-vous en mairie muni de votre pièce d'identité, ainsi que de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile récent.

Bon à savoir : le parent seul peut faire le recensement du jeune avant ses 18 ans, dans ce cas il devra apporter également sa propre pièce d'identité.

N'hésitez pas à contacter la mairie pour toute information complémentaire au 02 41 45 31 66

## Les Jonchères vous remercient

**A**près cette année pleine de renouveau et de nouvelles activités, nous avons terminé l'année sur un marché de Noël qui a tenu toutes ses promesses : 4 exposants dont le club de l'amitié et le stand de l'association des résidents ont permis de passer un après-midi convivial autour du père Noël !

La Direction et toute l'équipe de la résidence tiennent vivement à remercier l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du CCAS, du Conseil de la Vie Sociale et les bénévoles pour leur investissement au sein de la résidence. Nous tenons tout particulièrement à remercier les bénévoles qui se sont mobilisés au sein de l'Association Culturelle des Jonchères permettant ainsi de la perpétuer et de continuer à organiser des temps conviviaux pour les résidents.

Grâce à vous tous, nous accompagnons au mieux nos aînés.

N'hésitez pas à nous rejoindre en 2025 : convivialité et bonne ambiance assurées !

Au nom des résidents et de l'ensemble de l'équipe des Jonchères, nous vous souhaitons une très belle année 2025.



# Les Cyranos reviennent pour votre plus grand plaisir !



Les Cyranos de l'Aubance sont en pleine répétition pour vous préparer leur nouvelle pièce : « Bonne continuation » de Alexis Bondis.

« Le Chalet de Valérie et Arnaud, niché sur des hauteurs enneigées, ouvre ses portes. Pourtant, contre toute attente, ce n'est pas dans cet établissement qu'il fallait venir chercher la tranquillité. Ni la discrétion. Couples illégitimes qui se déchirent, vie sentimentale des gérants qui bat de l'aile, servant essuyant une peine de coeur... C'est à se demander s'il ne suffirait pas de mettre un pied dans ce chalet pour être assuré de divorcer dans l'heure. Rien que d'y penser, ça fait déjà froid dans le dos. »



Nous vous attendons nombreux les **samedis 15, 22 février** et **1<sup>er</sup> mars 2025 à 20h30**, les **dimanches 16 et 23 février 2025 à 14h30**, ainsi que le **vendredi 28 février 2025 à 20h30**, à vos agendas !



## AG du Comité des fêtes

Le comité des fêtes a la joie et l'honneur de vous présenter ses vœux pour cette année 2025 avec de la bonne humeur, de la santé et surtout le plaisir de se retrouver pour les futurs événements.

Premier événement à noter dans les agendas : l'assemblée générale qui aura lieu le **31 janvier 2025** à la salle de l'Aubance à **20h00**. Vous êtes tous conviés !

## Du côté du Club de l'amitié et du temps libre

Les membres du club de l'Amitié et du Temps libre sont heureux de présenter leurs bons vœux à l'ensemble des habitants de notre commune pour cette nouvelle année 2025.

La programmation des activités est en partie terminée :

- Chaque Mercredi de 14 h à 18 h, atelier bricolage salle du Louet.
- Chaque jeudi, rendez-vous à 9 h 15 salle de sport pour un départ à 9 h 30 pour une marche organisée de 7 à 8 Km.
- Chaque jeudi, jeux de société (divers et variés) de 14 h à 18 h salle de l'Aubance.
- 3 Vendredis par mois répétition chorale de 14 h 30 à 16 h sous la direction d'un chef de chœur (nous recrutons).
- Notre première animation « Concours de Belote » se déroulera le **DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025 SALLE DU COTEAU** à partir de 13 h 30. Lot pour chaque participant (conditions sur le flyer joint).
- 2 sorties restaurant sont prévues, l'une le 13 mars au restaurant Delaunay à VALANJOU pour un pot au feu, et l'autre en septembre à la chambre de Commerce pour apprécier la cuisine des apprentis en cuisine et service.
- 2 SÉJOURS. L'un au mois de mai en LOIR ET CHER en gîte de groupe, l'autre en septembre en Village de Vacances en NORMANDIE.
- L'assemblée générale du club se déroulera le jeudi 6 mars. Vous y êtes tous invités. Coût de l'adhésion 20 euros annuels.



### CONCOURS



**DIMANCHE 2 FÉVRIER 2025**

INSCRIPTION 13H30  
SALLE DU COTEAU MOZE/LOUET

RENSEIGNEMENTS :

[mariefrancoise.godineau@nordnet.fr](mailto:mariefrancoise.godineau@nordnet.fr)

TEL 06.78.76.24.42

TARIF

7.00 € par  
personne

De NOMBREUX LOTS A GAGNER

Paniers garnis  
Cochonaille  
vin  
places au restaurant



# « Une naissance, un arbre »

## 3<sup>ème</sup> édition



Le Conseil Municipal renouvelle l'opération «Une naissance, un arbre» en 2025. Co-financée par la Région Pays-de-la-Loire, celle-ci concernera les enfants nés en 2024. Enfants et familles sont conviés à venir participer à la plantation de l'arbre qui symbolisera la venue au monde de ces bébés de 2024.

La plantation aura lieu cette année dans la prairie communale qui monte vers le moulin de la Bigottière, longeant la Rue des Ormeaux.

Les familles ayant un/des enfant(s) né(s) sur la commune en 2024 vont être destinataires d'une invitation personnalisée en ce mois de janvier 2025. Les parents n'ayant pas reçu de courrier seront invités à se manifester auprès de la mairie par mail à [environnement@mozésurlouet.fr](mailto:environnement@mozésurlouet.fr)

Tous les habitants, petits et grands, sont bien-sûr conviés à venir assister à l'événement !

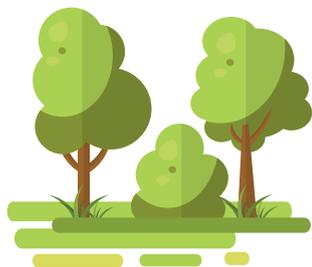
A cette occasion, une attestation de parrainage ainsi qu'un plantoir seront offerts aux enfants concernés par l'opération.

Nous profiterons de l'occasion pour y associer deux événements marquants sur la commune :

- l'inauguration du mobilier installé récemment autour de l'étang (voir encart ci-contre) ;
- la cérémonie d'hommage à Michel MORIN dit « Croqui », avec la pose d'une plaque au City Stade.

La date à retenir : le **dimanche 2 février 2025** dès **10h** pour les plantations « Une naissance, un arbre » et à partir de **11h** pour les inaugurations au City Stade.

Nous vous y attendons nombreux/ses! Chaque citoyen est convié à l'ensemble des événements.



## SPECTACLE POP-UP



Compagnie Ilot 115. A partir de 3 ans

**MERCREDI**  
**15 JANVIER**  
**17H**

GRATUIT

Inscription nécessaire en  
bibliothèque ou au 02 41 45 35 10 et  
par mail:  
[bibliotheque@mozésurlouet.fr](mailto:bibliotheque@mozésurlouet.fr)

Mozé  
Louet



## Inaugurations

En parallèle de l'action « une naissance, un arbre », les jeunes élus au Conseil Municipal des Jeunes vous convient à l'inauguration de deux projets.

Lors du premier mandat, les jeunes ont décidé d'installer une balançoire autour du plan d'eau. Ils jugeaient en effet que cela manquait à Mozé. Au vu de son utilisation fréquente, force est de constater qu'ils avaient raison.

Au cours de ce second mandat, en lien avec l'année 2024 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, les jeunes ont orienté leur travail autour d'un mobilier sportif. Ainsi, ils ont choisi d'installer une table de tennis de table. Vous pourrez bientôt la découvrir du côté du City Stade, derrière le terrain de tennis.

# Du côté de L'école Le Petit Prince

Ce mois-ci, les nouvelles de l'école sont données par les élèves de la classe de CM1 et CM2. Ils sont allés interviewer des camarades de leur école, ils ont fait des recherches puis ont écrit les articles eux-mêmes !

## Élection délégués d'école et éco-délégués le 10 décembre



Cette année nous allons élire des éco-délégués et des délégués d'école ! Chaque participant prépare son affiche. Seules leurs affiches seront utiles pour convaincre les autres participants et les autres élèves. Les candidats CM1 sont : Jules, Léa, Loup, Lucien, Arsène, Axel, Anne-Laure, Floria, Louise. Ceux de CM2 sont : Naée, Félise, Axelle, Nawel et Manon. Ces délégués sont ceux qui représenteront l'école auprès de la Mairie de Mozé et la cantine. Il donneront aussi des idées pour l'énergie, le tri, des projets nature... Et les élus sont... : FLORIA, JULES, FELISE et NAWEL !!! BRAVO !!!

## École et cinéma

Lundi 18 novembre, les classes de GS et CP sont allées voir le film « Maman pleut des cordes ». La plupart des GS et des CP a bien aimé le film : « C'était drôle quand le monsieur est tombé dans la neige avec son vélo » (Léon), « J'ai bien aimé quand ils faisaient de la musique » (Lucile). Et d'autres un peu moins : « J'ai pas aimé parce que c'était trop court » (Lubin), « J'ai eu peur quand il y a eu les éclairs » (Charlie).

Le lundi 2 décembre, les classes du CE1 au CM2 sont allées voir le film « Singing in the rain ». Le film était bien pour certains : « J'ai bien aimé » (Nila), « J'ai bien aimé, c'était drôle ! » (Léah), « J'ai adoré les claquettes ! » (Marius). Et d'autres ont un peu moins aimé : « Y'avait trop de musique. » (Lilas), « On a aimé les claquettes et quand le monsieur rentre dans le mur j'ai trouvé ça rigolo ! C'était bien j'ai surtout bien aimé les cascades ». (Eliott).

## Portes ouvertes de l'école Le Petit Prince Vendredi 3 décembre de 16h30 à 18h30

Les portes ouvertes servent à montrer à tous les parents les œuvres des enfants de l'école.

La classe d'Isabelle a fabriqué du Land Art en allant chercher des éléments naturels trouvés autour de l'étang. Ils ont confectionnés des monstres avec des objets. Les enfants ont fait une affiche pour les portes ouvertes. La classe de Magali a également fait une affiche. Tous les enfants ont confectionné un délicieux goûter avec des gateaux au yaourt, des roses des sables, des cookies, du pain d'épice et du chossisson ! Miam !



## Les Petits Moussaillons de l'école à bord du VENDÉE GLOBE

Nous suivons le Vendée Globe avec d'autres classes. Voici quelques renseignements : c'est une course en mer et les bateaux font le tour du monde. C'est une course sans escale. Il y a 40 skippers maximum. Le Vendée Globe a lieu tous les 4 ans. C'est la 10<sup>e</sup> édition. Le record est de 74 jours. Le premier Vendée Globe a eu lieu en 1989.

Ils sont partis le 10 novembre à 13h02 de Vendée (Sables d'Olonne). Pour l'instant, le 1er est Charlie Dalin. Il y a de la nourriture en poudre. Les skippers dorment entre 15 minutes et 1h. Ils fêtent Noël dans leurs bateaux. Maxime Saurel a abandonné car son mat a eu un problème et sa cheville a gonflé. Il y a 38 skippers en course maintenant.



## Le Petit Prince a bien fêté Noël !

La journée du 7 décembre était bien chargée pour l'équipe de l'APE Le Petit Prince et les parents venus nous soutenir pour ce marathon.



Tout d'abord, des lutins ont réveillé tôt le village avec des musiques de Noël et leur magnifique roulotte pleine de sapins. Chacun a pu recevoir le sien à domicile pour pouvoir vite le décorer.

Pendant ce temps, la boutique de Noël accueillait des visiteurs venus

découvrir nos jouets et vêtements et rencontrer nos 7 artisans. Vous avez été nombreux à venir dénicher



quelques pépites pour vos enfants et pour finir les emplettes de Noël.

Nous avons clôturé la journée avec une agréable soirée... Des lutins et des fées lumineuses ont enchanté les enfants avec un petit spectacle pour attirer le Père Noël à la salle du Coteau. Et ils ont réussi !!! Malgré le vent et la pluie, ce-dernier a réussi à arriver pour prendre des photos avec chacun d'entre eux. Même les grands n'ont pas résisté à une pho-

to. Les familles ont pu profiter ensuite des fouées du truck Les Fouées d'Antan qui ont été copieusement remplies de bonnes garnitures.

Nous vous souhaitons à tous de



joyeuses fêtes.

Pour ne rien rater de nos actualités, suivez-nous sur Facebook « Ape Lepetitprince Mozé » et pour nous contacter par mail notre adresse est : [ape.lepetitprince.moze@gmail.com](mailto:ape.lepetitprince.moze@gmail.com)

# Créer, apprendre, jouer ensemble à l'école du Prieuré !

## Projet inter-écoles autour du jeu

Afin de donner encore plus d'envergure au projet de cette année, les enseignantes ont décidé d'établir une correspondance avec l'école Saint Louis de Beaulieu qui travaille également sur le thème du jeu.

Pour lancer le projet et pour apprendre un peu à se connaître, chaque niveau de classe s'est donné comme première mission de se présenter à son homologue sous forme d'un jeu. Chaque enfant a ainsi réalisé son autoportrait puis s'est fait photographier avec un accessoire qui le caractérise. Les correspondants ont eu alors pour mission d'associer la photo et l'autoportrait de chacun.

Un petit défi entre les deux écoles a été lancé également afin de suivre la course du Vendée Globe de manière ludique tout en apprenant et en s'amusant. Les classes ont préparé leurs bateaux et se sont lancées dans la course autour du monde avec le jeu vidéo Virtual Regatta.

Pour Noël, dans chacune des deux écoles, les classes ont fabriqué un jeu qu'elles ont offert à leurs correspondants.

Au cours de l'année, d'autres actions seront menées conjointement entre les deux établissements. Une rencontre autour des jeux permettra de réunir les enfants du Prieuré et de Saint Louis en fin d'année.

## Fabriquer un jeu, c'est gagné, surtout en famille !



Les cadeaux des parents seront particuliers ce Noël-ci. En effet, les enfants vont fabriquer un vrai jeu de domino en bois par famille. Les fratries se réuniront pour les confectionner. Tout un travail de peinture et de réalisation des points sont au programme. Il est certain qu'ils y mettront tout leur cœur et seront sûrement très impatients de les offrir et d'y jouer en famille !

## Le Vendée Globe très suivi à l'École du Prieuré

C'est avec beaucoup d'intérêt que les classes de la Grande section au CM2 suivent la course du Vendée Globe. Chacune d'entre elles suit quotidiennement avec un grand intérêt son bateau sur Virtual Regatta mais également celui des « vrais » skippers. Au-delà du jeu, l'intérêt pédagogique est bien présent et suscite chez les élèves une grande motivation dans les différents apprentissages. Quant à leurs parents, certains se sont vraiment pris au jeu !



## Une incroyable rencontre pour Gus la mascotte des 6S-CP !

Les vacances de la Toussaint sont finies, et tout le monde est de retour à l'école, sauf... notre mascotte bien-aimée ! Oui, vous avez bien lu, elle a disparu ! Nous l'avons cherchée partout, dans les classes, dans la cour, dans les couloirs,

mais impossible de mettre la main dessus. Que se passe-t-il ? A-t-elle décidé de partir en vacances elle aussi ?

C'est vendredi matin qu'un courrier mystérieux arrive dans notre boîte aux lettres. C'est Gus, notre mascotte ! Il nous écrit qu'il est en ce moment même aux Sables d'Olonne pour voir les monocoques du Vendée Globe. Gus a décidé de partir à l'aventure, et il a eu la chance de voir Louis Burton, le célèbre skipper. Ce dernier lui a même proposé de l'emmener avec lui sur son bateau mais il préfère revenir avec nous à l'école !

Après une petite aventure au grand air aux Sables d'Olonne, Gus est enfin de retour parmi nous !

C'est avec impatience que nous l'attendions. Il est arrivé comme promis vendredi avec la maquette du monocoque de Samantha DAVIES. Gus a même rapporté une maquette de monocoque à assembler par enfant.

Cela a donné l'idée à certains de construire leurs propres monocoques. Pour que nous validions les prototypes, il faut que l'engin flotte. Pas si simple ! Nous allons poursuivre les expérimentations dans les semaines à venir !

## Du côté de l'APEL

C'est dans la bonne humeur que samedi 7 novembre, notre école a été réparée, nettoyée et décorée aux couleurs de Noël avec soin. L'ensemble des parents de la commission travaux, mené d'une main de maître par l'OGEC, a encore contribué grandement à créer un environnement agréable et accueillant pour nos enfants. Un grand ménage d'hiver qui était nécessaire ! Bravo à tous les parents investis !

Pour plus d'informations, nous vous invitons à nous rejoindre sur la page Facebook de l'association.



# Mémento

## Médecins

**Dr ROUX - Dr POISSEL**

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

## Pharmacie

**Mme Annabelle COINTEREAU**

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

## Dentistes

**Dr Elise CHOUKROUN**

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

## Masseurs-Kinésithérapeutes

**M. Philippe BOURDEAU**

**M. Fabrice MENANTEAU**

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

## Osthéopathe

**Axel ZMANY**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

## Infirmières D.E.

**Mme Marie-Line MANCEAU**

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

## Assistante sociale

### Régime général

**Mme NUYTS**

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

## Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

## MSA

**Mme GUERINET**

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

## Taxis

**TAXI YOANN** - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

**MT LOUISE TAXI** - SAHIAOUI Bouchaib

Tél. 06 58 62 38 45

## Serrurerie 24h/24, 7j/7

**Guillaume MARIE**

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

## Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

[bibliotheque@mosesurlouet.fr](mailto:bibliotheque@mosesurlouet.fr)

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

## Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Amandine Dommée

Tél. 06 87 91 76 07

## Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1<sup>er</sup> samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

## Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 16h30 (sans interruption)

Tél. 02 41 45 31 66

## Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Tél. 07 88 77 70 09

## Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

Tél. 06 78 76 24 42

## Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD

[ouphi49@gmail.com](mailto:ouphi49@gmail.com)

## Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - 07 86 45 85 64

# Agenda

## Cérémonie des vœux 2025

**Vendredi 10 janvier 2025**

à 19h. Espace Loisirs Le Coteau.

## Spectacle Pop-up

**Mercredi 15 janvier 2025**

à 17h. À partir de 3 ans. Gratuit. Bibliothèque de Mozé-sur-Louet.

## A6 Société de Pêche

**Samedi 18 janvier 2025**

à 10h. Salle du Louet.

## A6 comité des fêtes

**Mercredi 31 janvier 2025**

à 20h. Salle de l'Aubance.

## "Une naissance, un arbre" Inaugurations

**Dimanche 2 février 2025**

10h - Rue des Ormeaux.

11h - City Stade.

## Concours de belote

**Dimanche 2 février 2025**

Inscription à 13h30 - Salle du Coteau.

## Théâtre : Les Cyranos de l'Aubance

**15, 16, 22, 23, 28 février**

**1<sup>er</sup> mars 2025**

## Chasse au trésor

**Samedi 5 avril 2025**

Organisée par les jeunes du CMJ.

Inscription par mail à

[cmj.sports@mosesurlouet.fr](mailto:cmj.sports@mosesurlouet.fr)

## On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : [communication@mosesurlouet.fr](mailto:communication@mosesurlouet.fr) avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).